



des créanciers!... Comment, avec vos appointements, vous faites des dettes!... Il suffit : je ne veux pas avoir plus longtemps près de moi un homme qui a recours à *l'or des Anglais*, lorsque avec celui que je lui donne il peut vivre honorablement. D'ici à une heure vous recevrez votre démission. Adieu, Monsieur.

Et Napoléon, lançant un regard sévère à P..., remonta dans sa chambre à coucher en laissant le jeune homme en proie à un tel état de désespoir que, déterminé à se tuer, déjà il s'était emparé d'un poinçon et allait s'en frapper au cœur, lorsque, fort heureusement pour lui, M. de M..., son collègue, entra dans le cabinet, et parvint, non sans peine, à faire rentrer le calme dans l'esprit de son ami.

A peine une demie-heure s'était écoulée que le général Lemarrois aide-de-camp de Napoléon, entra et remit à P... une lettre cachetée, en lui disant :

— C'est de la part de l'Empereur.

P***, ne doutant plus de son malheur, prend la lettre et la donne à M. de M***, incapable qu'il est de pouvoir la lire lui-même. Celui-ci l'ouvre ; elle était ainsi conçue :

« Je voulais vous chasser de mon cabinet, car vous l'avez méri-

« té ; mais j'ai songé à votre vieux père aveugle, m'avez-vous dit, à « votre jeune sœur, et je vous ai pardonné à cause d'eux ; et comme « ce sont eux surtout qui doivent avoir à souffrir de votre incondui- « te, je vous envoie, avec un congé pour aujourd'hui seulement, un « bon de 10.000 francs que M. Estève (1) a ordre de vous payer à « l'instant. Débarrassez-vous, avec cette somme, de tous les *Anglais* « qui vous tourmentent, et faites en sorte de ne plus retomber dans « leurs griffes, car alors je vous abandonnerais sans retour.

« NAPOLÉON. »

Un *vive l'Empereur* ! étourdissant sortit de la bouche de M.... Quant à P..., la joie et le saisissement semblaient lui avoir ôté la parole ; tout en pleurs, il embrassa le général Lemarrois et son collègue, et, partant comme un trait, il alla annoncer à sa famille ce que certaines gens du faubourg Saint-Germain, qui eurent connaissance de ce trait, appelèrent *un nouvel acte de la tyrannie impériale*.

Cependant Napoléon, qui était toujours juste, ne demandait pas mieux que de donner également une gratification à M. de M..., dont il n'avait jamais eu qu'à se louer ; mais comme il ne faisait rien sans but et sans motif, il voulut que celui-ci lui fournit l'occasion de se montrer généreux envers lui, se ménageant du reste de la lui offrir tout naturellement.

Malheureusement, M. de M..., qui se trouvait à peu près dans la même position que son collègue, ne sut pas profiter de cette bonne disposition de l'Empereur ; elle faillit, au contraire, tourner à son désavantage.

Napoléon, avant tout, voulut être obéi et servi sur-le-champ.

Il n'aimait pas que l'on remit au lendemain ce qu'on pouvait faire le jour même, et ce n'était que très-rarement qu'il ajournait un travail. Si ce travail ne lui plaisait pas, il chargeait un de ses secrétaires de le faire et de le lui présenter à jour et à heure fixes ; malheur à lui si cette besogne n'était pas achevée à propos, car il ne haïssait rien tant que la paresse et l'inaction.

Une négligence de ce genre de la part de M. de M... fit qu'il ne reçut pas la gratification qui lui était réservée. Voici comment : Il y avait déjà quelques jours que P... avait touché ses 10.000 francs. M. de M... était seul et debout devant la fenêtre du cabinet de

(1) Trésorier de la couronne.

Napoléon, lorsque celui-ci entre, prend sur son bureau un cahier, et le lui remet en disant :

— Faites-moi une copie de ce rapport ; il me la faut ce soir à onze heures.

Puis il sort.

M. de M*** avait pris le cahier et s'apprêtait à le lire sans quitter sa place, lorsque Napoléon, rentrant quelques minutes après, aperçoit son secrétaire toujours debout devant la croisée.

— Que faites-vous encore là, Monsieur ? lui dit-il d'un ton sévère ; je parie que vous vous amusez à regarder les femmes qui se promènent sur la terrasse !

Et s'approchant lui-même de la fenêtre :

— J'en étais sûr ! s'écrie-t-il.

En effet, la terrasse du bord de l'eau, alors promenade à la mode, était couverte de jolies femmes qui, chaque jour, venaient à pareille heure faire admirer leur toilette ; mais au lieu de s'excuser comme il aurait dû le faire, M. de M*** répond :

— C'est vrai, Sire, cela m'arrive quelquefois ; cependant je puis assurer à Votre Majesté que, dans ce moment, je réfléchissais à la longueur de ce rapport.

— Alors, Monsieur, raison de plus pour ne pas badauder.

— Sire, j'avais besoin de me reposer un peu.

— Quand on est las, Monsieur, réplique l'Empereur presque impatienté, on s'assoit. C'est devant votre table que j'aurais dû vous trouver en entrant, et non devant cette fenêtre.

— Sire, je...

— Assez, Monsieur, fit Napoléon en frappant du pied avec vivacité, vous n'avez entendu.

Et il sort précipitamment de son cabinet, sans doute pour n'être pas forcé d'adresser d'autres reproches à ce jeune homme.

Tout cela n'eût été rien encore ; mais la copie du rapport ne s'étant pas trouvée expédiée le soir, comme elle aurait pu l'être, Napoléon n'en témoigna pas de suite son mécontentement à M. de M*** ; mais, plus tard, l'occasion s'étant présentée de lui reprocher la négligence qu'il avait apportée à cette expédition, il ne la laissa pas échapper, et apprit à son secrétaire ce qu'il avait perdu dans cette circonstance.

Par la suite, M. de M*** eut beau redoubler de zèle et d'acti-

vité, se rendre dans le cabinet dès cinq heures du matin, siffler même l'immense répertoire des romances de Blangini, tout fut inutile ; Napoléon fit la sourde oreille ; il ne voulut ni comprendre ce langage musical, ni pardonner l'acte de paresse dont M. de M*** s'était rendu coupable, et quoi qu'il en soit, il n'eut part à aucune des faveurs qui, à certaines époques de l'année, pleuvaient sur la tête de ceux qui, comme lui, approchaient de l'Empereur.

CHAPITRE XVIII.

Expédition de Saint Domingue.

Aussitôt que la paix de Lunéville eut assuré à la France le repos sur le continent, Bonaparte tourna ses regards vers des rives lointaines qui formaient autrefois une des plus belles possessions coloniales de l'ancienne monarchie.

Saint-Domingue, déchirée par de terribles commotions, inondée du sang des blancs qui expiaient, par les massacres et l'exil, une prospérité fondée sur l'esclavage humain, épouvantée ensuite par les luttes féroces des mulâtres et des noirs, Saint-Domingue avait vu surgir du sein des guerres civiles un de ces hommes extraordinaires qu'enfantent les orages politiques.

Toussaint Louverture, âgé de cinquante-cinq ans lorsqu'éclatèrent les premiers troubles de la colonie, était esclave sur l'habitation Bréda ; depuis peu d'années seulement il avait appris à lire, et l'*Histoire philosophique des Deux-Indes* avait agi fortement sur son imagination sombre et ardente.

L'insurrection l'avait trouvé tout préparé à combattre, et son intelligence exceptionnelle lu avait promptement assuré une puissante influence sur ses frères d'esclavage.

Du milieu des luttes contre les Français, contre les Espagnols, contre les blancs, contre les mulâtres, il était sorti grand et victorieux, le premier par son intelligence qui était aussi supérieure à celle de ses anciens maîtres qu'à celle de ses frères d'Afrique.

Audacieux en même temps et dissimulé, terrible dans ses vengeances et inébranlable dans ses résolutions, plein d'ardentes passions et d'un extérieur impassible, en horreur aux blancs et les employant de préférence pour mieux faire respecter sa domination, adoré par les noirs, et les châtiant avec une cruauté sauvage, il avait su créer une autorité sans contrôle et sans opposition, dans un pays où régnait la plus tumultueuse anarchie.

Sobre jusqu'à l'abstinence, et travailleur infatigable, il semblait commander au sommeil, ne prenant que deux heures de repos sur vingt-quatre.

Toujours à cheval, faisant cinq lieues à l'heure, et en parcourant souvent cinquante sans s'arrêter, il méditait aussi profondément en franchissant au grand galop les plaines et les bois, que lorsqu'il était enfermé dans son cabinet.

Simple dans son extérieur, il aimait s'environner de pompe dans les occasions solennelles, avait pris pour gardes-du-corps d'anciens colons dont le riche costume et la belle tournure formaient un contraste frappant avec la chétive mine de ce nègre devenu leur maître.

Ses lieutenants noirs tremblaient à son aspect, et même le féroce Dessalines n'osait le regarder en face. Tous ces officiers, improvisés par la révolution, avaient quelque chose d'étrange dans leurs allures, dans leurs habitudes, dans leur costume.

Leurs vêtements étaient surchargés de broderies, et ils montaient à cheval pieds nus, bouclant sur leurs noirs talons des éperons d'or et d'argent.

Quand Dessalines allait au combat, il dépouillait son habit et retroussait ses manches de chemise jusqu'à l'épaule. C'était, au milieu de la mêlée, un guerrier terrible.

Toussaint gouvernait tous ces hommes de races diverses et de diverses natures, sans rencontrer de résistance, imposant l'obéissance

aux blancs, et engageant les noirs à prendre de leurs anciens maîtres des leçons de goût et de civilisation.

Connaissant la nature paresseuse des nègres, il les avait contraints au travail, en attachant chacun d'eux à une habitation dont il ne pouvait s'écarter.

La moindre infraction à ses ordres était punie de mort. Par ses soins, par son habile direction, la culture, interrompue par les guerres civiles, était partout reprise ; les plantations étaient florissantes ; Saint-Domingue retrouvait son ancienne splendeur.

Combattant au nom de la France, et se donnant comme le représentant de la métropole républicaine, il avait conquis la partie-espagnole et régnait sur toute l'étendue de l'île.

Toutefois, il conservait en apparence une soumission entière à la France, et envoyait assez régulièrement des comptes-rendus au ministre de la marine. Il se montrait d'autant plus disposé à obéir, qu'on n'exigeait rien de lui.

Mais le premier consul voulut intervenir plus activement que les gouvernements qui l'avaient précédé.

Peu de temps après le 18 brumaire, le colonel Vincent, directeur des fortifications de Saint-Domingue, se trouvant à Paris, Bonaparte l'appela près de lui, lui fit connaître sa partialité pour les noirs, sa confiance entière dans Toussaint, et le renvoya dans la colonie avec un décret qui nommait Toussaint Louverture général en chef de Saint-Domingue. Le colonel Vincent portait en outre la constitution de l'an VIII, qu'on voulait appliquer à la colonie.

Toussaint se sentit peu flatté de ces communications officielles. Il avait bien voulu demeurer fictivement attaché à la métropole ; mais il ne se souciait pas de régulariser des liens qui le rendraient en réalité dépendant.

L'envoyé du premier consul fut reçu avec distinction ; Toussaint néanmoins ne changea rien à sa manière de gouverner, et prit des précautions contre certaines éventualités qu'il pouvait craindre.

Il entra secrètement en intelligence avec les Anglais de la Jamaïque et avec le cabinet de Londres. Le premier consul en fut informé.

Mais les événements de la guerre continentale l'empêchaient de

songer à des expéditions lointaines, et Toussaint continua de régner sans obstacle pendant les années 1800 et 1801.

Ces deux années furent, au surplus, pour Saint-Domingue, une époque de prospérité et de bonheur : l'agriculture et le commerce prirent un développement remarquable.

Aussitôt que la paix de Lunéville et la perspective prochaine d'une paix avec l'Angleterre permit au gouvernement français de songer à Saint-Domingue, Bonaparte résolut de prendre un parti.

Ses propres idées l'entraînaient vers la reconnaissance de l'état de choses tel qu'il existait. Il voyait dans l'alliance avec Toussaint et ses noirs un appui solide pour la République française dans ces contrées lointaines : c'était s'assurer, sans frais, sans sacrifices, une armée auxiliaire de trente mille noirs, qui pouvaient tenter des entreprises sérieuses contre la Jamaïque, le Canada et les colonies espagnoles ; et la France conservait son action lointaine, sans aucun des périls, sans aucune des dépenses qu'entraîne la possession des colonies.

D'un autre côté, le premier consul était assailli par les importunités des colons, des négociants, des spéculateurs et des hommes à préjugés que révoltait l'idée de l'indépendance des nègres.

Ils avaient d'ailleurs un puissant avocat dans Joséphine, que son éducation et ses souvenirs empêchaient d'admettre les noirs au nombre des hommes.

Une seule considération faisait pencher Bonaparte vers la conquête : chef du gouvernement, il avait à cœur de rendre à la France son ancien éclat, et il eut volontiers fait valoir tous les droits d'héritage de l'antique monarchie. Cependant, son intelligence faisait taire les désirs d'une ambition qui avait pour lui un caractère plutôt national que personnel.

Malheureusement, le chef noir avait aussi ses ambitions, qui vinrent fournir des prétextes aux exigences des colons et aux ressentiments du premier consul.

Toussaint Louverture ne tenait certainement pas, en fait, son pouvoir de la métropole ; elle l'avait reconnu, sans avoir la faculté de faire autrement.

Il voulut le voir consacrer par une solennelle manifestation de la nationalité africaine. Il disait alors :

« J'ai pris mon vol dans la région des aigles ; il faut que je sois prudent en regagnant la terre ; je ne puis plus être placé que sur un rocher, et ce rocher doit être l'institution constitutionnelle qui me garantira le pouvoir tant que je serai parmi les hommes.

En conséquence, sans tenir compte de la constitution de l'an VIII, qu'on lui avait envoyée de France, il réunit une assemblée composée de ses partisans, et la chargea de rédiger une constitution. Nécessairement on fit ce qu'il voulut.

Cette constitution portait en substance que l'esclavage était aboli, que tout homme, quelle que fût sa couleur, serait admissible à tous les emplois ; que le pouvoir législatif serait exercé par une assemblée centrale, et que les *rènes administratives* de la colonie seraient confiées à un gouverneur nommé pour cinq ans, qui correspondrait directement avec le gouvernement de la métropole.

La constitution nommait en même temps pour gouverneur Toussaint Louverture, et, en récompense des services qu'il avait rendus, elle prorogait ses fonctions pendant le reste de ses jours, en lui laissant la faculté de désigner son successeur.

Le colonel Vincent fut chargé par Toussaint de porter la constitution nouvelle au premier consul, et, sans que l'on attendit la sanction du gouvernement français, elle fut aussitôt mise à exécution.

Il devenait évident que l'autorité de la métropole n'était aux yeux de Toussaint qu'une vaine fiction. Bonaparte indigné, jugea que la dignité de la République était outragée : défenseur des droits de la France, il résolut de les venger, et ses colères ne furent que trop bien exploitées par de mauvais conseillers.

Des armements furent aussitôt faits dans les ports de Brest, Lorient et Rochefort. Le commandement de l'armée expéditionnaire fut confiée au général Leclerc, beau-frère de Bonaparte.

Elle était composée de troupes d'élite, dont la plupart avaient fait la belle campagne du Rhin. On a dit à ce propos que Bonaparte, redoutant les opinions républicaines des soldats de Moreau, les avait volontairement sacrifiés à cette expédition lointaine.

Cette absurde accusation se réfute d'elle-même. D'abord, le premier consul croyait fermement au succès de l'expédition ; ensuite, les occasions ne lui manquaient pas d'employer utilement des soldats dont le caractère lui eût été suspect ; d'ailleurs, cette méfiance envers



Murat

les troupes de Moreau n'exista jamais en lui quoi qu'aient dit ses détracteurs, pas plus que sa jalousie envers Moreau dont il comprenait parfaitement l'infériorité intellectuelle.

Enfin, la présence de son beau-frère à la tête des troupes et de sa sœur Pauline qui suivait l'expédition, vient suffisamment contredire cette odieuse assertion.

Leclerc fut chargé d'une lettre du premier consul pour Toussaint Louverture : les deux fils de ce dernier, accompagnés de leur gouverneur, s'embarquaient avec le capitaine-général. Venus en France pour faire leur éducation, ils étaient renvoyés vers Toussaint dans l'espoir qu'ils auraient quelque influence pour l'engager à une soumission entière.

Dans les derniers jours de frimaire an x, l'expédition mit à la voile : elle se composait de trente-cinq vaisseaux de ligne et de vingt-trois frégates, sous les ordres de Villaret-Joyeuse. L'armée de terre était d'environ vingt mille hommes.

Toussaint ne se trompait pas sur les intentions du gouvernement français, et malgré ses protestations de respect envers la métropole,

il publia, le 27 frimaire, une proclamation dans laquelle il s'adressait ainsi à ses soldats :

— Un enfant bien né doit de la soumission et de l'obéissance à sa mère ; mais si elle est assez dénaturée pour chercher la destruction de son enfant, il doit remettre sa vengeance entre les mains de Dieu.

Puis il ajoutait :

— Je saisis mes armes pour la liberté des noirs que la France a la première proclamée ; mais elle n'a plus le droit de les rendre esclaves ! Notre liberté ne lui appartient plus. Ce bien est à nous ; nous saurons le défendre ou périr !

Deux mois à peine s'étaient écoulés depuis la signature des préliminaires de paix entre la France et l'Angleterre, lorsque l'expédition de Saint-Domingue quitta le rivage français.

Ce formidable armement causa une grande agitation à Londres, et les partisans de la guerre en prirent occasion pour attaquer vivement le ministère. Il semblait à les entendre que c'était une monstruosité politique que de voir des navires français se diriger vers une grande entreprise sans la permission de l'Angleterre.

« Comment, s'écriaient-ils, des flottes françaises franchissent librement les mers qui leur ont été si long-temps fermées.

Addington répondait que toutes les précautions avaient été prises, et en effet une escadre de sept vaisseaux avait été envoyée à la Jamaïque pour renforcer les stations anglaises.

Le 3 février 1802, Leclerc se présentait en vue du Cap, pendant que le général Boudet se dirigeait sur le Port-au-Prince, et Rochambeau sur le fort Dauphin.

Le commandement du Cap était confié au général noir Cristophe. Suivant les instructions de son chef, voyant qu'il ne pouvait défendre la ville, il y mit le feu ; les Français vainqueurs ne recueillirent que des cendres ; au Port-de-Paix, le général Humbert ne put entrer qu'au milieu des flammes allumées par le mulâtre Maurepas ; au Port-au-Prince, Dessalines, prévenu par la subite attaque de Boudet, n'eût pas le temps de consommer l'incendie ; mais le chef noir en se retirant, brûla la ville de Saint-Marc et y égorgea tous les blancs.

La guerre s'annonçait avec un caractère de férocité qui épouvantait les vainqueurs et leur promettait des luttes désespérées.

A peine le capitaine-général fut-il en possession du Cap, qu'il envoya vers Toussaint ses deux fils, Isaac et Placide.

A leur aspect, le chef noir versa des larmes ; mais surmontant bientôt son émotion, il les laissa libre de choisir entre leur patrie et leur père.

— Je ne blâme pas, dit-il, votre attachement pour la France, à laquelle vous devez votre éducation ; mais entre la France et moi, il y a les hommes de ma race et de ma couleur. dont je ne puis compromettre les destinées.

Ses fils se jetèrent dans ses bras, sans que leurs caresses pussent l'émouvoir.

— Mes enfants, leur dit-il, prenez votre parti, quel qu'il soit, je vous chérirai toujours.

— Eh bien, lui dit Isaac, voyez en moi un sujet fidèle de la France, qui ne pourra jamais se résoudre à porter les armes contre elle.

Toussaint, impassible, ne manifestait ni colère ni étonnement, lorsque Placide, soit qu'il fût dompté par l'ascendant de son père, soit qu'il voulût lui offrir une compensation pour la douleur qu'il jugeait en lui, se jeta en sanglottant dans ses bras, et s'écria :

— Je suis à vous, mon père ; je ne connais plus la France !

Toussaint plein de joie lui donna aussitôt le commandement d'un bataillon de sa garde. Isaac lui-même resta parmi les noirs, et écrivit au capitaine-général qu'il était retenu par sa mère qu'il aimait tendrement, mais qu'il resterait toujours dévoué à la France.

Leclerc désespérant de gagner Toussaint entra en campagne. Les troupes noires ne purent longtemps résister à des soldats éprouvés.

En cinq jours, l'armée française dispersa les différents corps de l'ennemi, et s'empara de ses bagages et de son artillerie. Bientôt les lieutenants de Toussaint l'abandonnèrent. Maurepas, Christophe, Dessalines se soumirent successivement. Toussaint lutta encore quelque temps, retiré dans les mornes où ne pouvaient le suivre les troupes régulières.

« Quelle que soit la force de l'armée française, écrivit-il à Leclerc, je serai toujours assez puissant pour brûler, ravager et vendre chèrement une vie qui a été aussi quelquefois utile à la mère-patrie. »

Leclerc jugea prudent de ne pas pousser au désespoir un adversaire aussi énergique. Il lui écrivit une lettre dans laquelle il l'engageait à faire cesser une guerre désastreuse, lui promettant l'oubli du passé, et lui permettant de se retirer en toute liberté sur celle de ses habitations qui lui conviendrait le mieux.

Le chef noir consentit à une entrevue dans la ville du Cap : sur toute sa route, les populations empressées accouraient au-devant de lui, les noirs lui témoignaient les marques de leur admiration et de leur dévouement, et les blancs ne pouvaient s'empêcher de montrer quelque respect pour cet homme extraordinaire qui avait relevé Saint-Domingue de ses ruines.

Il était accompagné de quatre cents cavaliers qui, durant toute son entrevue avec Leclerc, restèrent en bataille, le sabre nu sur la place et la cour du gouvernement. Il se retira dans son habitation de Sancey, près de Gonaïves.

La soumission de Toussaint entraîna celle de l'île entière. Leclerc put croire que la belle colonie de Saint-Domingue était définitivement rendue à la métropole. Mais il avait affaire à des hommes habitués à la dissimulation.

En conservant au fond du cœur les haines ardentes des peuples sauvages, Christophe, Dessalines, Maurepas semblaient rivaliser de zèle pour seconder les vues du capitaine-général ; ils n'épargnaient pas même le sang de leurs frères pour mieux voiler de secrètes machinations.

Le désarmement des noirs avait été ordonné ; les chefs tuaient sans pitié ceux qui conservaient leurs armes. Il fallut modérer leur ardeur.

Bientôt un ennemi qu'on ne pouvait combattre vint assaillir l'armée française : la fièvre jaune sévit avec fureur. Les noirs, à l'abri du fléau, saluèrent avec joie ce terrible auxiliaire.

De sourdes agitations se remarquèrent dans les ateliers de travail : on cessa de rendre les armes ; des nègres marrons se réunirent dans les mornes.

L'armée française fut bientôt tout entière dans les hôpitaux. Leclerc avec sa femme et son fils s'étaient retirés dans l'île de la Tortue : il dut revenir au Cap au centre de la maladie.

Les nègres, retirés dans les mornes, devinrent si nombreux, qu'ils formaient une véritable armée.

Toussaint avait promis d'aller apaiser les mouvements : il se contenta d'armer pour sa sûreté, disait-il, les cultivateurs qui l'environnaient. On sut en outre qu'il surveillait avec anxiété les progrès de la fièvre jaune, et qu'il ne dissimulait plus les espérances qu'il fondait sur ce fléau.

— Je compte sur la Providence, avait-il dit, et *la Providence* était le nom du grand hôpital du Cap.

Enfin des lettres interceptées permettaient de croire à une connivence avec les insurgés. Toussaint fut arrêté et transporté en France avec sa famille. Mais il prévoyait bien lui-même que son absence n'empêcherait pas les effets de l'insurrection.

— En me renversant, dit-il, on n'a abattu à Saint-Domingue que le tronc de l'arbre de la liberté des noirs : il repoussera par les racines parce qu'elles sont nombreuses et profondes.

En effet, à mesure que l'armée française s'affaiblissait, les insurgés prenaient de l'audace. Les chefs noirs qui s'étaient soumis l'un après l'autre, se révoltèrent l'un après l'autre.

La population tout entière les suivit ; la guerre recommença sur tous les points. L'armée française ne comptait plus que huit mille hommes sous les armes.

Elle avait perdu en neuf mois douze généraux, quinze cents officiers de santé, vingt-cinq mille soldats, deux mille employés civils et trois mille blancs venus de France.

Et cependant cinq mille hommes seulement avaient succombé sur les champs de bataille ; toutes les autres victimes avaient été dévorées par la fièvre jaune.

Pour surcroît de malheur, le général Leclerc atteint du fléau, succomba dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre ; les noirs poussèrent des cris d'allégresse. A cette époque fatale, sur neuf mille cinq cents Français survivants, sept mille étaient dans les hôpitaux.

Rochambeau prit le commandement général, et se vit assailli de tous côtés. Les mulâtres qui étaient restés fidèles à Leclerc se révoltèrent contre son successeur, et la rupture de la paix d'Amiens amena une escadre anglaise devant le Cap, assiégé du côté de la ter-

re par quinze mille noirs sous les ordres de Dessalines. Il fallut capituler.

Le chef nègre accorda aux Français dix jours pour se retirer. Rochambeau espérait échapper à la poursuite des Anglais ; mais à l'expiration des dix jours, l'état de la mer le força de se mettre à la discrétion de la flotte britannique avec tous les bâtiments qui portaient les tristes débris de l'armée expéditionnaire et de la population blanche.

Telle fut la fatale issue d'une expédition entreprise dans un moment de colère, et encouragée par des conseils aveugles ou intéressés.

Elle coûta à la France des sommes immenses et une magnifique armée, et ramena dans Saint-Domingue l'anarchie que Toussaint avait fait disparaître.

A peu de temps de là cet homme extraordinaire mourut au fort de Joux, dans l'isolement et la douleur.

CHAPITRE XIX

La France et l'Angleterre.

Le cabinet britannique avait accepté le traité d'Amiens plutôt comme une trêve que comme une paix. Il est permis de douter que, même alors, il eut l'intention de remplir scrupuleusement ses engagements.

Mais lorsque la France se fut accrue par l'incorporation du Piémont, par le protectorat de la république italienne, par l'acte de médiation dans la république helvétique, le ministère anglais ne dis-

simula plus ses colères ; tout alors lui devint prétexte pour retenir les conquêtes qu'il devait restituer.

Six mois s'étaient écoulés depuis l'échange des ratifications, lorsque, le 16 octobre 1802, le général anglais Stuart, sommé par le colonel Sébastiani d'évacuer Alexandrie, répondit qu'il n'avait aucun ordre de quitter cette place, et qu'il comptait même y passer l'hiver.

A Malte, le gouverneur Ball déclarait au commandeur de Bussy, chargé des pouvoirs du grand-maître, « que du moment où il se croirait autorisé à remettre le gouvernement, il lui en donnerait connaissance. »

Le Cap devait être remis aux troupes bataves le 1^{er} janvier 1803. Le 31 décembre, veille du jour indiqué, les troupes britanniques se disposaient à s'embarquer, lorsqu'arriva une frégate anglaise portant des instructions secrètes.

Aussitôt les soldats anglais rentrèrent dans les forts, sous les yeux de la garnison et de la flotte hollandaise. Les chefs bataves firent en vain entendre des paroles d'indignation : il leur fallut, pour constater cette violation des engagements pris, consentir une capitulation. On se récria vivement en France contre cette perfidie : les motifs d'accusation se multipliaient.

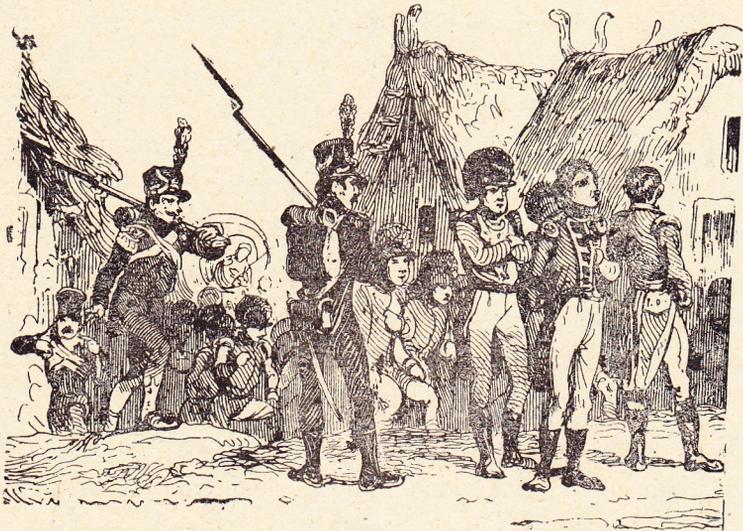
Cependant, malgré l'irritation des esprits, en dépit des craintes d'une guerre prochaine, les Anglais accouraient en foule à Paris, attirés surtout par le désir de voir l'homme extraordinaire qui avait imposé la paix à leur gouvernement.

Dans une audience solennelle donnée le 15 fructidor aux membres du corps diplomatique, Merry, ministre plénipotentiaire d'Angleterre, présenta au premier consul plusieurs membres du parlement, parmi lesquels était Fox.

Ce dernier fut accueilli par Bonaparte avec un empressement plein de respect et de cordialité. Il l'attira souvent près de lui, et ces deux hommes illustres à des titres différents, passèrent ensemble de longues heures à échanger de grandes pensées et de nobles sentiments.

— Chez Fox, a dit Napoléon, le cœur réchauffait le génie, tandis que, chez Pitt, le génie desséchait le cœur.

Partout au reste, en France, on fit preuve envers les Anglais



voyageurs d'une hospitalité pleine d'égards. La mode même y mêla ses exagérations, et les prévenances furent poussés à l'excès.

Ces marques de mutuelles sympathies n'empêchaient pas les écrivains du ministère britannique d'attaquer dans le langage le plus violent le peuple français et son chef. Bonaparte fit répondre à leurs attaques par une première note insérée dans le *Moniteur*. Elle commençait ainsi :

« Une partie des journalistes anglais reste en proie à la discorde. Toutes les lignes qu'ils impriment sont des lignes de sang. Ils appellent à grands cris la guerre civile au sein de la nation occidentale, si heureusement pacifiée. Tous leurs raisonnements, toutes leurs hypothèses, roulent sur ces deux points :

« 1^o Imaginer des griets contre la France ; 2^o se créer des alliés, et donner ainsi à leurs passions des auxiliaires parmi les grandes puissances du continent. »

Une seconde note finissait par cette phrase :

« Il est plus facile aux vagues de l'Océan de déraciner le rocher qui entrave sa fureur depuis quarante siècles, qu'à la faction ennemie de l'Europe et des hommes de rallumer la guerre et toutes ses fureurs au milieu de l'Occident, et surtout de faire pâlir un instant l'astre du peuple français. »

Chaque jour, des deux côtés du détroit les esprits s'exaspéraient, lorsque les discussions du parlement anglais, réuni le 19 novem-

NAPOLEON



L. OPDEBEEK — EDITEUR — ANVERS

PAUL BELETTE

NAPOLÉON

SA VIE, SES GUERRES

5^e EDITION



L. OPDEBEEK

— ÉDITEUR —

ANVERS